



# VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret)

21 880 habitants

Membre d'Orléans Métropole

RECRUTE SUR EMPLOIS PERMANENTS

Dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux (catégorie C)

**3 ANIMATEURS/TRICES PERMANENTS À TEMPS COMPLET**

**3 ANIMATEURS/TRICES PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET (90%)**

**8 ANIMATEURS/TRICES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET (23%)% MIDI**  
**4 ANIMATEURS/TRICES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET (23%)% SOIR ETUDES**  
**4 ANIMATEURS/TRICES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET (23%)% MIDI OU SOIR**  
**ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT**

## **Au sein du service animation-enfance du pôle Education et Famille**

Le service animation-enfance contribue à la mise en œuvre de la politique municipale à destination des enfants de 3 à 13 ans dans les cadres péri et extra-scolaires, conformément au projet éducatif de la collectivité et aux projets complémentaires dûment validés.

Il agit dans l'intérêt de l'enfant, dans un souci de cohérence d'action entre les structures et dans les différents temps, ce dans le cadre d'un partage temporel des responsabilités éducatives.

### **MISSIONS PRINCIPALES**

- proposer, concevoir, mettre en œuvre, encadrer et évaluer des animations sur les temps périscolaires, méridiens et extrascolaires, ce dans le cadre des projets validés
- garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis
- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet pédagogique annuel

### **ACTIVITÉS DES POSTES**

- animer des groupes d'enfants dans un souci permanent de sécurité, de qualité, de renouvellement et de diversité des actions proposées dans le cadre des activités périscolaires, les mercredis et vacances scolaires
- accompagner et encadrer les enfants durant la pause méridienne et le temps du repas
- encadrer les temps d'accueil périscolaire du soir ou les actions liées au dispositif « coup de pouce » (selon l'organisation)
- contribuer à l'accueil et l'information des parents
- contribuer à la mise en œuvre des projets transversaux interne ou externe au service
- participer aux bilans qualitatifs et quantitatifs des différentes périodes
- participer aux différentes réunions, groupes de travail, temps de préparation, etc, selon les demandes de la hiérarchie
- assurer hiérarchiquement la remontée des informations

### **COMPÉTENCES REQUISES**

#### **Savoirs**

- BAFA, BAPAAT, CPJEPS (ou diplôme au moins équivalent)
- règles applicables en matière d'accueils collectifs de mineurs (ACM)

- environnement territorial
- rythmes et besoins de l'enfant
- formation aux premiers secours bienvenue
- Bac minimum pour les agents positionnés dans les actions « coup de pouce » (aide à la scolarité)

### **Savoir faire**

- concevoir et préparer une animation entrant dans le cadre d'un projet pédagogique et tenant compte des contraintes
- communiquer (à l'oral et à l'écrit) de manière adaptée aux interlocuteurs
- animer un groupe d'enfants
- utiliser les TIC (bureautique, logiciel métier, tablette de pointage...)
- s'adapter à une situation, un contexte nouveau
- mesurer les limites de son action

### **Savoir être**

- fiabilité institutionnelle
- réactivité
- créativité
- sens de l'équité
- discrétion professionnelle
- sens du service public
- envie d'apprendre et de progresser
- partage des valeurs de l'Éducation Populaire et de la Laïcité
- solidarité

**Rémunération** : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste mensuels + CIA + prime de fin d'année.

### **Conditions de travail :**

- temps de travail annualisé
- vacances scolaires travaillées : 8 semaines pour les postes à 100 %, 6 semaines pour les postes à 90 %
- en périodes scolaires : 32 et 31 heures de travail hebdomadaires
- pour les TNC23 %, exclusivement sur les 36 semaines scolaires
- congés à prendre durant les vacances scolaires

### **Postes à pourvoir au 31 août 2022.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter Laurent BAUCHET, responsable du service animation enfance au 02.38.52.40.57 ou Loic TOTEREAU, responsable accueil de loisirs, au 06.19.90.07.54, Tifaine TORNE, responsable périscolaire au 06.85.44.08.63 ou Lise BELLOTO, responsable périscolaire au 06.12.10.18.69

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 27/08/2022**, délai de rigueur, à :

**Madame le Maire – conseillère départementale du Loiret**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**47 rue de la Mairie**  
**CS 90009**  
**45801 SAINT-JEAN DE BRAYE CEDEX**

**Ou via le site de la ville : : <https://www.saintjeandebraye.fr/>**

**ou à l'adresse : [ressourceshumaines@ville-saintjeandebraye.fr](mailto:ressourceshumaines@ville-saintjeandebraye.fr)**